

Pour une économie sociale et solidaire

Plan d'actions
2023-2026



Édito



Nathalie Appéré,
Maire de Rennes



Sébastien Gueret,
Conseiller délégué
à l'économie sociale
et solidaire

Rennes Métropole est particulièrement riche de la diversité des acteurs locaux qui œuvrent dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Par ses missions d'intérêt public, l'ESS contribue à insuffler des dynamiques vertueuses, participe à renforcer les solidarités et représente un important levier pour mener à bien nos transitions écologiques et sociales. Avec ses 2 000 entreprises et ses 30 000 emplois salariés sur le territoire métropolitain, l'ESS est également une précieuse source de création d'emplois durables, non délocalisables. L'ESS incarne une réponse forte aux enjeux de notre époque. En 2021, notre Conseil métropolitain approuvait le schéma directeur de l'ESS et, à mi-mandat, il nous est apparu essentiel d'actualiser et de prioriser le plan d'actions qui en découle. Conformément aux valeurs de l'économie sociale et solidaire, nous avons mené ce travail en transversalité avec d'autres politiques publiques et nous tenons à remercier vivement l'ensemble des élus et des services qui se sont mobilisés. Ce plan d'actions actualisé va nous permettre de mieux faire connaître la feuille de route que nous nous donnons pour les deux prochaines années et de réaffirmer l'ambition forte de Rennes Métropole en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Sommaire

Faciliter l'accès à l'immobilier et au foncier pour les organisations de l'ESS	p. 04
Coordonner et animer l'écosystème de partenaires	p. 08
Accompagner à l'innovation responsable et au développement	p. 10
Accéder aux marchés privés	p. 12
Développer l'emploi et les compétences	p. 14
Chiffres clés	p. 16

Axe 1

Faciliter l'accès à l'immobilier et au foncier pour les organisations de l'ESS



✦ Finalité

Définir et proposer un parcours résidentiel adapté aux entreprises de l'ESS dans un contexte de tension du marché immobilier et de contraintes budgétaires de la collectivité.

Objectifs

- Rendre lisible une offre de locaux adaptés (surface, typologie, coût) aux entreprises de l'ESS dans leur diversité, selon les stades de maturité de l'entreprise (incubateur, urbanisme transitoire, pépinière, tiers-lieu, offre du marché).
- Penser l'accès au foncier des projets en cohérence avec les filières ou les politiques publiques portées par Rennes Métropole (économie circulaire, bâtiment, QPV, insertion, alimentation...).
- Définir les principes et les moyens d'intervention de Rennes Métropole en matière d'immobilier dédiés à l'ESS.



Friche Euro Shelter, projet des Halles en Commun © Rennes, Ville et Métropole – Arnaud Loubry

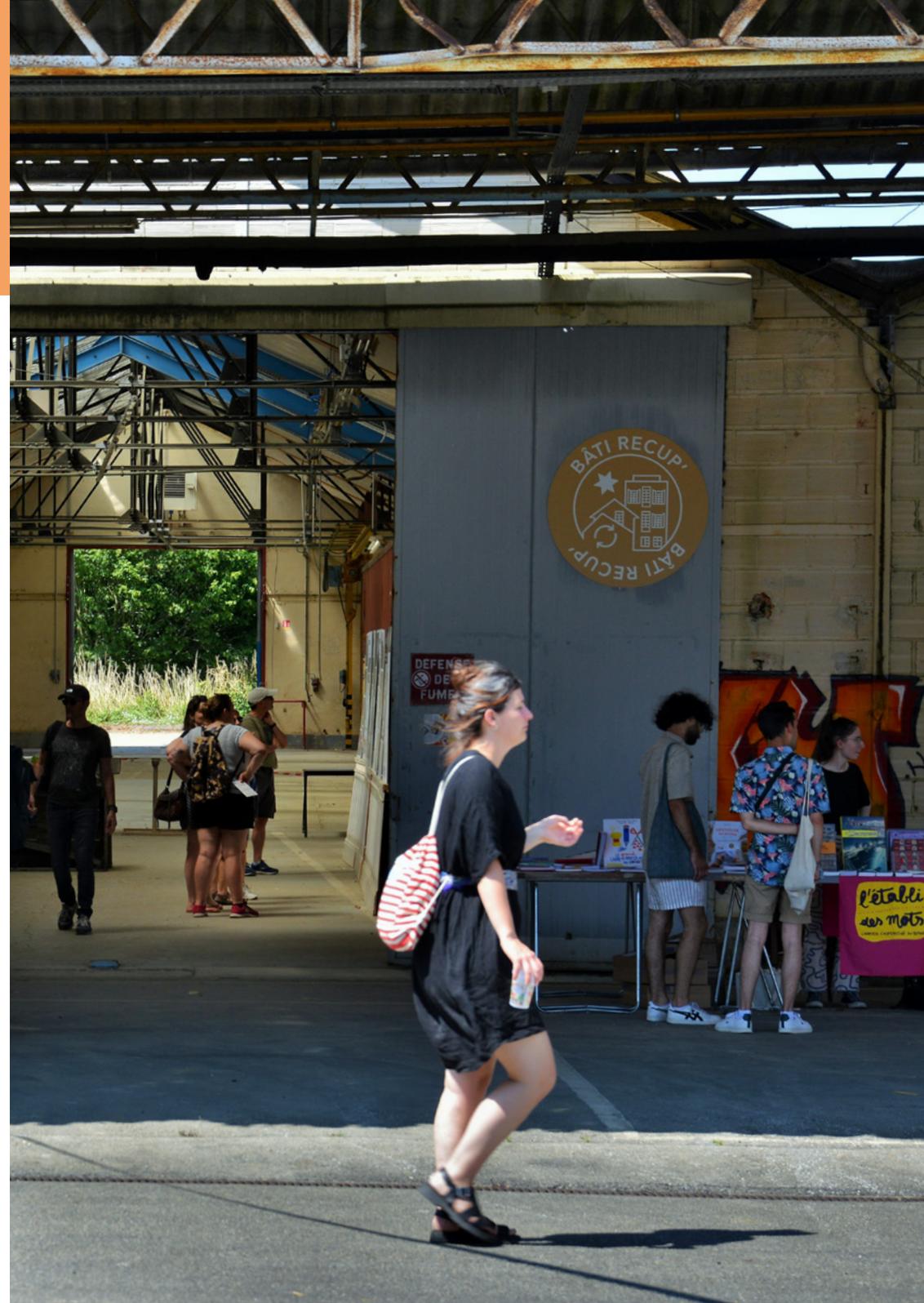
Les actions prioritaires

1. Définir une nouvelle offre immobilière à destination des ESS aux Halles en Commun.
2. Introduire, dans nos programmes d'opérations d'aménagement, des surfaces pour les ESS.
3. Identifier l'offre et la demande immobilières adaptées aux organisations de l'économie sociale et solidaire (pépinières, transitoires, locaux appartenant aux communes, auprès des bailleurs...).
4. Réflexion autour des outils juridiques et financiers pour assurer le portage des locaux ESS (foncière, dissociation foncier/bâti, ou autres).

Zoom sur le projet des Halles en Commun

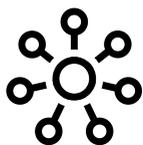
Dans le projet global de réhabilitation des Halles en commun, sur l'écoquartier la Courrouze, l'une des halles d'une surface de 5 000 m² sera destinée à accueillir des activités de l'ESS, permettant ainsi d'apporter une réponse immobilière aux organisations de l'économie sociale et solidaire sur le territoire. La particularité de ce projet est de proposer une offre de locaux à vocation mixte (productive, servicielle, commerciale) et en centralité (relocaliser l'activité en ville pour répondre en proximité aux besoins des habitants). Afin de répondre aux spécificités de ces organisations, un travail est mené afin de pouvoir proposer des loyers plus accessibles pour ces entreprises d'utilité sociale.

Dans l'attente d'un montage économique et juridique viable pour ce bâtiment, et de la réalisation des travaux projetés en fin de mandat, des entreprises de l'ESS occupent déjà les lieux sur des espaces transitoires. Parmi elles, la présence de Bâti Récup'R – réemploi de matériau de chantier, L'équipière – ressourcerie sportive, En boîte le plat – emballages durables et consignés, Rennes du Compost – récolte et valorisation de déchets organiques... Cette occupation transitoire vise à faire émerger un collectif, tester les futurs usages du lieu, identifier de possibles coopérations et développer leur activité en lien avec le quartier et la ville.



Axe 2

Coordonner et animer l'écosystème de partenaires



✳ Finalité

Permettre aux entreprises de l'ESS d'être accompagnées, quel que soit leur stade de maturité, par des structures expertes en développement socioéconomique et partageant les mêmes attentes que la Métropole, pour favoriser une appropriation plus complète (économique, environnementale, sociale ainsi que la gouvernance) par les entrepreneurs pour viser des modèles viables et pérennes.

Objectifs

- Assurer une véritable relation partenariale avec les structures d'accompagnement au développement de l'ESS, et en particulier celles intervenant en matière d'entrepreneuriat.
- Définir des objectifs communs clarifiés avec les structures et maintenir des partenariats efficaces.
- Développer et valoriser de nouveaux partenariats lorsqu'il y a un manque (levée de fonds, élargissement du réseau, développement des liens avec les entreprises de l'économie conventionnelle...).
- Poursuivre le travail partenarial avec les autres collectivités (Région et Département) et l'État pour assurer la complémentarité de nos actions.



Cérémonie d'ouverture de la coopérative jeunes majeurs 2023 au 4 bis © Arnaud Loubry

Les actions prioritaires

1. Élargir le cercle de partenaires d'accompagnement à l'entrepreneuriat pour créer plus de liens entre les entreprises de l'ESS et les entreprises conventionnelles.
2. Poursuivre le travail partenarial avec les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat ESS. Il s'agit d'améliorer le parcours d'accompagnement des entrepreneurs ESS pour avoir une approche plus pointue (modèle économique et intégration des transformations écologiques et sociales à renforcer).
3. Clarifier les attentes en matière d'accompagnement à la post création, identifier le ou les partenaires en mesure de réaliser cet accompagnement ainsi que les modalités de mise en œuvre.

Axe 3

Accompagner à l'innovation responsable et au développement



* Finalité

- Renforcer notre accompagnement aux structures de l'ESS sous réserve qu'elles présentent une innovation responsable en phase avec le projet politique de la Métropole.
- Valoriser l'apport de l'ESS* dans les transformations sociétales et environnementales et sensibiliser les entreprises de l'ESS à ces transitions.
*(*Capacité à coopérer entre structures, construction de gouvernance collective, intégration des volets sociaux et environnementaux dans leur modèle de développement).*

Objectifs

- Encourager et accélérer le développement d'entreprises ESS dont les activités répondent aux ambitions politiques de la Métropole, pour faciliter leur changement d'échelle.
- Être en soutien des entreprises qui viennent répondre aux enjeux des transitions.
- Sensibiliser les entreprises de l'ESS aux enjeux des transitions écologiques et sociales.



Recyclerie l'Échappée Benne à l'Hermitage © Rennes, Ville et Métropole – Arnaud Loubry

Les actions prioritaires

1. Orienter davantage l'appel à projet l'écomotive vers les transformations écologiques et sociétales, l'innovation sociale et limiter le nombre de projets soutenus pour permettre un meilleur effet de levier de l'aide et un meilleur accompagnement.
2. Faire connaître l'offre de formation proposée par nos partenaires aux entrepreneurs ESS pour consolider leur approche entrepreneuriale (sans perdre la dimension sociale du projet).
3. Faciliter les liens, le partage et la mutualisation d'expériences entre organisations de l'économie sociale et solidaire et entreprises conventionnelles afin d'aller vers une approche plus globale des modèles d'entreprise (concilier modèle économique, social et environnemental).

AXE 4

Accéder aux marchés privés



* Finalité

Valoriser les forces vives de l'ESS du territoire auprès des collectivités et entreprises et les accompagner pour qu'elles accèdent plus facilement aux marchés.

Objectifs

- Favoriser la visibilité des structures de l'ESS et leurs spécificités.
- Accompagner les structures pour stimuler la posture de conquête de marchés tout en conservant leurs valeurs.



Envie 35 Rennes © Anne-Cécile Estève

Les actions prioritaires

1. Travailler, avec les partenaires (CRESS, Région), à la mise en visibilité des entreprises de l'ESS pour renforcer la part de l'ESS dans les achats responsables (publics et privés).
2. Interroger l'opportunité de créer un répertoire des fournisseurs ESS (en lien avec l'économie circulaire et le PCAET).

AXE 5

Développer l'emploi et les compétences



* Finalité

Rendre l'entrepreneuriat collectif accessible à tous et veiller au développement de l'emploi qualitatif et inclusif dans les structures de l'ESS.

Objectifs

- Agir en faveur de la qualité de l'emploi des salariés des structures de l'ESS.
- Lutter contre la précarisation de certains emplois dans les structures de l'ESS.
- Sensibiliser les entreprises au « recruter autrement » et aux actions en faveur des luttes contre les discriminations.
- Faire connaître l'ESS auprès des jeunes pour montrer qu'une autre voie est possible.



Bar restaurant coopératif Pépites à Maurepas © Marie Gagne

Les actions prioritaires

1. Sensibiliser les entreprises de l'ESS à la qualité de l'emploi (ex : temps fort ESS et égalité en 2023).
2. Mener un travail d'accompagnement concerté des organisations de l'économie sociale et solidaire en quartiers prioritaires de la politique de la ville.
3. Poursuivre les actions de sensibilisation en faveur des jeunes (ex : Coopérative Jeunesse de Service).
4. Poursuivre le soutien en faveur de l'emploi mutualisé pour les OESS (ex : Groupement d'Employeurs De l'Économie Sociale).
5. Poursuivre le soutien au dispositif Cap Création de France Active Bretagne (financement des charges salariales des entrepreneurs ESS en phase de lancement).

Chiffres clés

Source Audiar 31/12/2021

3 principaux secteurs d'activités :



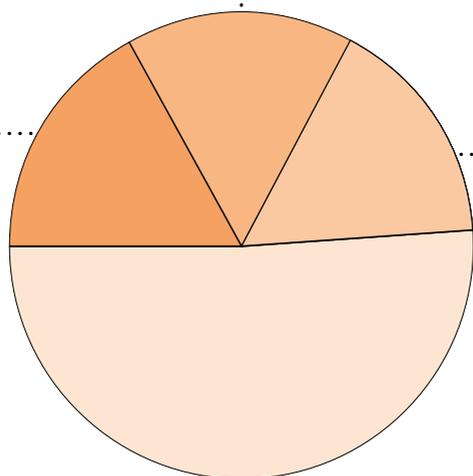
• **la finance et l'assurance**
(17% des emplois appartiennent à ce secteur)



• **l'action sociale / l'humanitaire**
(16%)



• **l'enseignement et la formation**
(16%)



L'emploi présentiel de l'ESS est plus marqué que dans l'économie conventionnelle; cela s'explique essentiellement par le fait que l'économie sociale et solidaire compte des activités qui répondent aux besoins locaux des populations. Elle est donc moins sujette aux délocalisations.



180 000 €
de subventions annuelles (soutien aux partenaires de l'accompagnement aux OESS).



30 000
emplois salariés sur le territoire de Rennes Métropole soit 12% des emplois salariés.

C'est aussi **9 800** établissements, dont 2 000 qui sont employeurs.



7 à 10
lauréats à l'appel à projet « l'écomotive » / an, ce qui représente **130 000 €** de subventions pour ces entreprises.



Contact

Direction économie
emploi et innovation

Service stratégie veille
et marketing territorial

Tél.: 02 99 86 64 42

economie@rennesmetropole.fr

